

Le CESER de Bretagne condamne l'invasion de l'Ukraine et apporte son soutien au peuple Ukrainien

L'inimaginable vient de se produire : la guerre est de retour en Europe, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022.

Le CESER de Bretagne, qui représente la société civile organisée, condamne fermement cette agression d'un pays souverain, dans le mépris du Droit international. Il s'inquiète de ses conséquences pour le peuple Ukrainien, durement touché par les bombardements et les combats et contraint à l'exil. Il apporte tout son soutien aux acteurs de la société civile qui œuvrent pour rétablir la paix et faire respecter le droit en Ukraine. Il souligne enfin le rôle essentiel de la société civile, partout en Europe, pour accueillir les réfugiés et minimiser autant que possible les conséquences humaines et économiques de cette guerre.

Cette invasion constitue probablement un tournant majeur. C'est une épreuve de vérité pour l'unité européenne. Réaffirmer l'attachement à l'Etat de droit et aux valeurs humanistes est plus que jamais essentiel. Les acteurs de la société civile en Bretagne y prennent leur part à leur niveau, en mettant en œuvre des actions de solidarité avec le peuple Ukrainien. Par ailleurs, la guerre aura des conséquences socio-économiques lourdes sur nos économies, qu'il conviendra d'atténuer au maximum. Le CESER, dans son rôle d'assemblée consultative, contribuera aux réflexions à venir sur les conséquences économiques, sociales et environnementales de cette crise en Bretagne ainsi qu'à la recherche de solutions pour les minimiser.

Contact : Pierre YACGER, Directeur adjoint du CESER
pierre.yacger@ceser.bretagne.bzh / 02 99 87 18 76

ceser.bretagne.bzh
 @ceserbretagne